

**Assemblée générale**

Soixante-treizième session

Documents officiels

Conseil économique et social

Distr. générale
9 novembre 2018
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Deuxième Commission
7^e séance

Conseil économique et social
Session de 2019
3^e séance

**Compte rendu analytique de la réunion conjointe
de la Deuxième Commission et du Conseil économique
et social sur le thème : « L'économie circulaire
au service des objectifs de développement durable :
de la théorie à la pratique »**

Tenue au Siège, à New York, le mercredi 10 octobre 2018, à 15 heures

Coprésident : M. Skinner-Klée Arenales (Président de la Deuxième Commission) . . . (Guatemala)

Coprésidente : M^{me} King (Présidente du Conseil économique et social) (Saint-Vincent-et-les Grenadines)

Sommaire

Déclarations liminaires

Table ronde sur le thème n° 1 : « Politiques et plateformes d'appui au passage à une économie circulaire »

Table ronde sur le thème n° 2 : « Les partenariats pour la mise en œuvre de l'économie circulaire »

Clôture de la séance conjointe

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être signées par un membre de la délégation intéressée, adressées dès que possible au Chef de la Section de la gestion des documents (dms@un.org) et portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org/>).



La séance est ouverte à 15 h 10.

Déclarations liminaires

1. **M^{me} King** (coprésidente) dit que la réunion conjointe sera principalement consacrée au passage d'une économie linéaire (« extraire, fabriquer, consommer, jeter ») à une économie circulaire, au sein de laquelle la redéfinition de la notion de déchets et de nouveaux modèles économiques et de conception de produits occupent une place centrale. Le thème de la présente réunion est particulièrement pertinent et s'inscrit dans le prolongement des débats qui ont eu lieu lors du Forum politique de haut niveau pour le développement durable organisé en juillet 2018, en particulier l'examen approfondi de l'objectif de développement durable n° 12 relatif à la consommation et à la production durables.

2. De plus en plus de gens sont déterminés à modifier les modes de production et de consommation, un changement structurel nécessaire à l'accélération de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 visant à parvenir à un monde plus viable et plus juste. La planète comptera un milliard d'habitants de plus en 2030 et la demande de ressources naturelles et de matières premières augmentera considérablement en conséquence. Parallèlement, la consommation nationale s'accroît régulièrement dans le monde entier, tant dans les pays en développement que dans les pays développés. L'humanité utilise les ressources de la planète à un rythme 1,7 fois plus rapide que celui de la régénération de ses écosystèmes. Il sera cependant possible, par une action commune, de renoncer à un modèle économique qui met la planète et l'avenir en danger.

3. L'économiste allemand E. F. Schumacher a affirmé il y a plusieurs décennies que l'humanité devait adopter un mode de vie axé sur la permanence et mis en garde contre l'idée que les humains ne faisaient pas partie de la nature et devaient la combattre et la conquérir. S'ils gagnent cette bataille, les humains se retrouveront du côté des perdants. Des avancées scientifiques et technologiques stupéfiantes ont donné à l'humanité l'illusion d'être dotée de pouvoirs illimités, ainsi que d'avoir réglé le problème de la production. Cette illusion procède de la confusion entre les notions de revenu et de capital. Le capital qui n'a pas été constitué, mais simplement trouvé, par l'être humain, est irremplaçable. Sans ce capital, nous ne pourrions rien faire. En considérant le capital comme un revenu, le système industriel moderne consomme le fondement même sur lequel il s'est construit.

4. Le modèle de l'économie circulaire vise à changer les mentalités et va bien au-delà de la réalisation de l'objectif de développement durable n° 12 : il concerne également l'objectif 7 (énergie propre et d'un coût abordable), l'objectif 8 (travail décent et croissance économique), l'objectif 11 (villes et communautés durables), l'objectif 13 (action climatique), l'objectif 14 (océans) et l'objectif 15 (vie sur terre). Ce modèle ouvre de vastes perspectives économiques, parmi lesquelles figurent la création de revenus supplémentaires à partir des produits et procédés existants et la possibilité de stimuler l'innovation et de réduire les dépenses d'exploitation.

5. La première table ronde portera sur les politiques, les plateformes et les partenariats nécessaires au passage à une économie circulaire. À mesure que le mouvement mondial en faveur de ce modèle prend de l'ampleur, d'importantes occasions se présentent de mettre en lumière des solutions concrètes qui aident à rompre avec des modèles économiques non durables.

6. Lors du Forum politique de haut niveau qui sera convoqué en septembre 2019 sous les auspices de l'Assemblée générale, les chefs d'État et de gouvernement se réuniront de nouveau pour examiner des solutions novatrices et réaffirmer leur volonté de mettre en œuvre le Programme 2030. L'économie circulaire doit faire partie intégrante de ces débats et de ces expériences, et les bonnes pratiques doivent être mises en commun afin de procéder plus rapidement aux changements qui sont de toute urgence nécessaires.

7. **M. Skinner-Klée Arenales** (coprésident) dit que les dernières décennies ont été marquées par une croissance sans précédent de la demande de ressources, imputable à l'industrialisation rapide des économies émergentes et au maintien de niveaux élevés de consommation matérielle dans les pays développés. La population mondiale devrait dépasser les 9 milliards d'habitants en 2050, exacerbant encore cette demande. Le système économique linéaire actuel conduit à la dégradation de l'environnement, à l'épuisement des ressources, au gaspillage et à la pollution, ainsi qu'à des inégalités extrêmes. Il est nécessaire d'adopter un système économique intersectoriel adapté qui offre d'intéressantes possibilités de croissance durable et socialement équitable.

8. Pour mettre en œuvre les objectifs de développement durable, il faudra exploiter les synergies et les complémentarités et envisager d'éventuels compromis. L'économie circulaire a des effets synergiques et peut résoudre les problèmes locaux et mondiaux de surconsommation, créer des emplois et apporter des solutions, notamment aux problèmes de

santé et d'assainissement, dans les pays en développement. L'adoption de modes de production respectueux de l'environnement, l'utilisation efficiente des ressources, les transitions énergétiques et la promotion d'accords multilatéraux sur l'environnement favoriseront une croissance écologiquement durable.

9. Le passage à une économie circulaire pourra également faire progresser l'élimination de la pauvreté et l'inclusion en accroissant les capacités productives et en donnant davantage de chances à chacun et chacune. Cette transition se caractérisera par des relations d'interdépendance entre secteurs et entre pays, parallèlement aux évolutions technologiques telles que la dématérialisation et l'automatisation. Il faut, pour élaborer des mesures adaptées, tenir compte des relations d'interdépendance aussi bien positives que négatives.

10. Les modes actuels de consommation et de production menacent le bien-être des générations à venir et la réalisation des objectifs de développement durable. Sur une planète aux ressources limitées, le passage à une économie circulaire est absolument nécessaire et ouvre des perspectives sans précédent de croissance et de prospérité.

11. **M. Thomson** (Envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'océan), s'exprimant par liaison vidéo, se félicite que la question soit abordée si tôt au cours de la session de l'Assemblée générale. L'intégration des principes de l'économie circulaire dans les systèmes de consommation et de production sera la transition clef nécessaire à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le modèle de l'économie linéaire n'est tout simplement pas viable sur une planète aux ressources limitées dont l'épuisement est inexorable.

12. En se servant de la terre et de la mer comme de décharges dans lesquelles sont déversées des quantités importantes de déchets produits par le modèle linéaire, on pollue les fondements mêmes de l'environnement qui rend la vie possible. L'ampleur de cette pollution a déjà d'importantes répercussions négatives sur le bien-être de l'humanité. En sa qualité d'Envoyé spécial du Secrétaire général pour l'océan, l'orateur constate chaque jour les conséquences de l'économie linéaire, qui se manifestent notamment par des niveaux inacceptables de pollution plastique marine. L'éradication du fléau de la pollution plastique nécessitera un effort mondial collectif de vaste envergure.

13. Des solutions existent, au premier plan desquelles se trouve l'économie circulaire. Le plastique est un merveilleux produit de l'ingéniosité humaine et

continuera d'être utilisé par de nombreuses générations à venir. Il faut cependant que ce soit un type de plastique adéquat, c'est-à-dire qu'il soit véritablement recyclable ou biodégradable ou les deux à la fois. Il doit être utilisé à bon escient. L'humanité doit de toute urgence mettre fin à sa dépendance irresponsable au plastique à usage unique. Les pouvoirs publics, les villes et les collectivités qui montrent l'exemple à cet égard méritent d'être félicités.

14. Le remplacement des modèles économiques linéaires par des modèles économiques circulaires fait l'objet de débats encourageants au sein des gouvernements et des conseils d'administration des entreprises. Il est opportun que la Deuxième Commission et le Conseil économique et social axent leurs réflexions, leurs ressources et leur énergie sur la promotion de l'économie circulaire, qui constitue une approche logique des relations d'interdépendance de l'humanité avec les ressources limitées de la planète Terre.

Table ronde sur le thème n° 1 : « Politiques et plateformes d'appui au passage à une économie circulaire »

15. **M. Shank** (directeur de la communication de l'Alliance des villes neutres en carbone), modérateur, explique qu'il est venu à la réunion depuis sa ferme du Vermont. S'il avait pu apporter quelque chose pour illustrer ses propos, cela aurait été du fumier de cheval de sa ferme, car les écoliers qui visitent la ferme sont toujours fascinés par les champignons qui y poussent. Ces champignons tuent des bactéries et pourraient aider les scientifiques à combattre les super-bactéries, ce qui constitue un excellent exemple d'élimination délibérée de la pollution et d'utilisation des déchets à des fins bénéfiques. L'humanité doit trouver des solutions au problème de ses déchets. Au Black Rock Forest Consortium, les déchets des toilettes à compost servent à faire pousser des plantes et des fleurs. Voilà deux excellents exemples d'économie circulaire.

16. La plupart des gens ne connaissent pas encore la notion d'économie circulaire. Il sera important de communiquer simplement et efficacement auprès du public. La définition en trois points de la Fondation MacArthur est très accessible : éliminer le gaspillage et la pollution par la conception de systèmes adaptés ; continuer à utiliser les produits et les matériaux ; régénérer les systèmes naturels.

17. La promotion de l'eau du robinet plutôt que de l'eau en bouteille et des séchoirs à air plutôt que des serviettes en papier est axée sur les bienfaits qui en résultent pour la santé et l'économie. Ces choix

présentent également des avantages sur les plans écologique et moral, mais ce sont les bienfaits pour la santé et l'économie qui sont d'abord et avant tout mis en avant.

18. Selon le rapport spécial sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5 °C établi par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, il ne reste que 12 ans pour remédier aux changements climatiques et bâtir un monde plus durable. Les émissions de gaz à effet de serre doivent être réduites de moitié par rapport aux niveaux de 2010 ; la production d'énergie renouvelable doit être multipliée par trois. La tâche est urgente, formidable, monumentale. Tant les citoyens ordinaires que les célébrités ont pris note des avertissements lancés dans le rapport. La situation trouve maintenant écho dans l'opinion publique. Elle fait également l'objet de la réunion conjointe de la Deuxième Commission et du Conseil économique et social.

19. Il existe de multiples moyens de résoudre les problèmes à venir d'ici à 2030. L'Alliance des villes neutres en carbone est à l'avant-garde de l'action climatique menée par les villes du monde et a publié un rapport intitulé « Game Changers : Bold Actions by Cities to Accelerate Progress Toward Carbon Neutrality » (Changement de donne : mesures audacieuses que les villes peuvent prendre pour progresser plus rapidement sur la voie de la neutralité carbone), sur les sept façons dont les villes pourraient changer la situation, systématiquement et structurellement. Paul Hawken a également été un pionnier de la réflexion sur l'économie circulaire, avec son livre intitulé *Drawdown : Comment inverser le cours du réchauffement planétaire*. Ces idées sont donc connues. Les gens savent qu'ils doivent réduire leur consommation de viande, éviter la mode éphémère et avoir moins d'enfants. La question est de savoir comment faire participer la société civile et promouvoir les changements de comportement et de culture nécessaires. Il faut que le fait de réutiliser des vêtements, de n'avoir qu'une seule paire de chaussures de ville, d'avoir une alimentation d'origine principalement végétale et d'utiliser les transports en commun soit perçu favorablement. Les gens sont centrés sur eux-mêmes ; la promesse d'être en meilleure santé, d'économiser de l'argent et de gagner du temps les a cependant convaincus d'utiliser l'eau du robinet et de se sécher les mains à l'aide de séchoirs à air. Pour promouvoir l'économie circulaire et inciter les gens à réduire leur consommation, à réutiliser et à recycler les produits et à régénérer les systèmes naturels, il serait utile de mettre l'accent sur la santé, l'économie et, dans certains cas, la sécurité. L'orateur invite les intervenants à faire leur exposé.

20. **M. de Cuba** (fondateur de la Plateforme de l'économie circulaire des Amériques et du Forum de l'économie circulaire des Amériques), intervenant, accompagnant ses propos d'un diaporama numérique, explique qu'il existe de nombreuses définitions de l'économie circulaire. Lorsque la Fondation Ellen MacArthur a commencé à vulgariser cette expression, diverses écoles de pensée ont été regroupées pour parvenir à une définition cohérente. Le capitalisme naturel, la conception du berceau au berceau, le biomimétisme et la conception régénératrice font partie des sept écoles de pensée fondamentales de l'économie circulaire. Il convient maintenant de donner une nouvelle définition cohérente de l'économie circulaire pour parvenir à une action et à des résultats concertés dans le secteur public, le secteur privé, le monde universitaire et la société civile.

21. La Plateforme de l'économie circulaire des Amériques et le Forum de l'économie circulaire des Amériques, qui réunissent 35 experts, ont pour objectif principal de renforcer les capacités régionales et de comprendre les conditions et les besoins locaux afin de déterminer comment mettre en œuvre de la façon la plus pragmatique possible des solutions compatibles avec l'économie circulaire. Sur l'exemple des universités européennes, de nombreuses universités des Amériques ont commencé à mettre au point des programmes portant sur des spécialisations connexes. L'objectif du groupe est de faire prendre conscience de l'importance de l'économie circulaire pour les régions et les individus dans certains secteurs économiques. Le Forum de l'économie circulaire des Amériques a été la principale manifestation organisée à cette fin ; on s'efforce actuellement d'en faire un centre d'excellence qui permette aux pionniers, aux adeptes et aux praticiens de cette approche de se rencontrer, d'échanger des connaissances et de mettre à profit et d'engendrer de nouvelles idées et de nouveaux programmes en se fondant sur une définition commune de l'économie circulaire. L'orateur invite toutes les personnes intéressées à se joindre au Forum sur l'économie circulaire des Amériques organisé à Santiago du Chili en novembre 2018 et ainsi participer au dialogue régional en cours.

22. **M. Shank** (directeur de la communication de l'Alliance des villes neutres en carbone) souhaite savoir quels sont les principaux obstacles liés aux politiques existantes dans les Amériques et ce qui est fait pour y remédier.

23. **M. de Cuba** (fondateur de la Plateforme de l'économie circulaire des Amériques et du Forum de l'économie circulaire des Amériques) dit que, sous les auspices de l'Organisation des États américains, pour

laquelle il travaille depuis sept ans, il dirige un programme de production en circuit fermé dans les Amériques, le premier programme régional d'application des principes de l'économie circulaire. D'un point de vue technique, les matières premières sont évaluées et des processus de conception adéquats sont mis en œuvre pour que les nouveaux produits puissent être récupérés de manière rentable et que les anciens produits puissent être décomposés, véritablement recyclés et réintroduits dans les systèmes de production. Il est à noter que l'économie circulaire suscite beaucoup plus d'intérêt dans les ministères de l'économie, de l'industrie et de la production, qui y voient l'occasion d'améliorer la productivité, le positionnement, la compétitivité et l'innovation, que dans les ministères de l'environnement.

24. Toutefois, beaucoup de gens associent spontanément l'économie circulaire au recyclage alors que ce modèle dépasse la seule question des déchets. Il importe de prendre conscience que le véritable défi est de veiller à ce qu'un ensemble de produits déjà commercialisés soit utilisé à des fins utiles. À l'avenir, il faut qu'une conjoncture commerciale et économique favorable soit mise en place pour véritablement boucler la boucle et parvenir à la multiplicité au sein des cycles biologiques ou techniques. L'économie circulaire n'est qu'un élément utile des débats. L'objectif ne consiste pas à diminuer les effets négatifs tels que la pollution ; l'économie circulaire donne la possibilité d'aller au-delà et de créer de la valeur. La création de valeur est un concept clef.

25. **M. Shank** (directeur de la communication de l'Alliance des villes neutres en carbone) souhaiterait en savoir plus sur la mise en place de programmes universitaires sur l'économie circulaire qui permettraient de sensibiliser la société civile à la question.

26. **M. de Cuba** (fondateur de la Plateforme de l'économie circulaire des Amériques et du Forum de l'économie circulaire des Amériques) dit que la sensibilisation autour de ces programmes est chaotique et sporadique ; il faut d'abord définir un objectif régional commun afin d'éviter de diffuser inutilement des messages contradictoires auprès du public. Il est urgent de parvenir à un consensus sur la définition de l'économie circulaire si l'on veut obtenir de véritables résultats à long terme.

27. **M^{me} Lakatos** (présidente de l'Institut Ernest Lupan de recherche sur l'économie circulaire et l'environnement), intervenante, accompagnant ses propos d'un diaporama numérique, dit que le thème de l'économie circulaire présente un intérêt pour toutes les

activités de l'Organisation des Nations Unies. Le modèle de croissance actuel a miraculeusement permis à des millions de personnes de sortir de la pauvreté et de mener une vie prospère et enrichissante. Sa viabilité à long terme est toutefois actuellement remise en question. La destruction de la planète avance à une vitesse et dans des proportions vertigineuses, en particulier depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Il est temps de repenser le modèle économique mondial afin de favoriser la prospérité dans les limites des ressources de la planète et selon la notion d'économie circulaire. Cette notion a pour composantes un système « zéro déchet », ainsi que la biosphère, la technosphère et l'humansphère, où les 17 objectifs de développement durable présentent tous un intérêt pour la mise en place d'un système régénérateur et inclusif. L'approche systémique européenne pour les régions en transition vers une économie circulaire met l'accent sur la valeur des produits et des matériaux et la minimisation de la production de déchets dans la perspective de gains sociaux et environnementaux à long terme.

28. La Plateforme européenne des acteurs de l'économie circulaire, initiative conjointe de la Commission européenne et du Comité économique et social européen, est née de ce principe. Elle a pour objectif de promouvoir le concept d'économie circulaire auprès des États membres et de communiquer avec les parties prenantes, notamment les entreprises, la société civile, les syndicats et les autorités locales. Elle vise à favoriser la coopération entre les réseaux de parties prenantes afin de faciliter l'échange de savoir-faire et de bonnes pratiques et de mettre en évidence les facteurs sociaux, économiques et culturels qui font obstacle au passage à une économie circulaire. Cette plateforme conviviale est gérée par la Commission européenne et coordonnée par ses membres. Elle permet de rechercher des bonnes pratiques, ainsi que des études et des stratégies nationales, et les visiteurs peuvent y faire part de leur propre expérience.

29. Les travaux de l'Institut Ernest Lupan de recherche sur l'économie circulaire et l'environnement s'articulent autour de trois axes : échanger les bonnes pratiques ; favoriser le dialogue et diffuser des connaissances ; identifier les acheteurs. L'Institut a entrepris deux études sur la façon dont les entreprises sociales peuvent contribuer à une économie circulaire systémique, ainsi qu'une analyse des comportements liés à la gestion des marques. Au niveau européen, il a recensé plus de 150 bonnes pratiques, axées pour la plupart sur la gestion des déchets et les matières premières de récupération. Les obstacles à la mise en œuvre des principes de l'économie circulaire tiennent

principalement à un manque d'autonomie, à l'inadéquation de la législation et à des lacunes en matière d'éducation, notamment au fait que l'accent n'est pas mis sur les modes de pensée et les comportements circulaires et l'innovation. Fin du gaspillage, création d'emplois et de valeur partagée, instauration d'un monde durable : telles sont les possibilités qu'une économie circulaire peut offrir.

30. **M. Shank** (directeur de la communication de l'Alliance des villes neutres en carbone) demande à M^{me} Lakatos de bien vouloir donner des exemples de bonnes pratiques, ainsi que des conseils sur la manière dont le public pourrait se servir du site Web de la Plateforme européenne des acteurs de l'économie circulaire pour s'en informer.

31. **M^{me} Lakatos** (présidente de l'Institut Ernest Lupan de recherche sur l'économie circulaire et l'environnement) dit que l'enthalpie libre peut permettre la régénération de matières premières dans la sidérurgie et que les matériaux de l'industrie textile peuvent être réutilisés dans le secteur du bâtiment ou par une autre forme de traitement.

32. Il est facile de trouver des bonnes pratiques en consultant le site Web de la Plateforme européenne des acteurs de l'économie circulaire ou en envoyant un courrier électronique. Le public peut également télécharger sur le site ses propres bonnes pratiques. Si ces dernières sont jugées adéquates après une évaluation, elles seront ajoutées à la plateforme.

33. **M. Shank** (directeur de la communication de l'Alliance des villes neutres en carbone) demande à M^{me} Lakatos ce qui lui semble être source d'espoir, dans des circonstances qui peuvent sembler sombres.

34. **M^{me} Lakatos** (présidente de l'Institut Ernest Lupan de recherche sur l'économie circulaire et l'environnement) dit que les résultats d'un projet mené en Roumanie lui ont donné espoir. Une banque alimentaire a été mise en place pour réutiliser les aliments gaspillés des supermarchés dans des écoles publiques et au profit des sans-abri. Des dispositions législatives continuent toutefois de freiner ces usages et il reste encore des efforts à fournir pour les surmonter.

35. L'oratrice juge également très prometteur que des petites et moyennes entreprises se soient adressées à son organisation pour obtenir de l'aide dans la mise en œuvre des principes de l'économie circulaire. C'est notamment le cas d'une entreprise qui récupère de l'huile usée provenant des hôtels et restaurants. La technologie a progressé au point de permettre la récupération de déchets. Ces succès sont encourageants face à une tâche aussi difficile.

36. **M. Anukam** (directeur général de l'Agence nationale nigériane du contrôle des normes et des réglementations environnementales), intervenant, accompagnant ses propos d'un diaporama numérique, souhaite aborder l'économie circulaire sous l'angle des pouvoirs publics et de la protection de l'environnement. Il traite à ce titre de la question des déchets depuis de nombreuses années et a constaté un changement de paradigme intéressant autour de la définition de ce terme. Il y a un certain nombre d'années, un pays a insisté pour que les déchets ne soient plus considérés comme tels, mais plutôt comme une ressource secondaire. En un temps, le plastique était considéré comme la plus grande invention scientifique ; les opinions à ce sujet sont désormais en train de changer. Certains produits chimiques ont été mis au point pour aider l'humanité ; on sait maintenant que certains d'entre eux sont cancérigènes. L'économie linéaire est désormais considérée comme problématique par opposition à l'économie circulaire. L'environnement est un tout. N'importe quel changement de son état, positif ou négatif, aura d'importants effets sur l'intégrité des écosystèmes, y compris sur la santé et le bien-être des organismes vivants qui les composent. Il s'agit d'une réalité vécue.

37. L'économie linéaire crée de nombreux problèmes, notamment la dégradation des sols due à l'exploitation des carrières, la pollution atmosphérique causée par la combustion des déchets, la pollution de l'eau par les effluents et les flux de déchets, ainsi que les répercussions des déchets d'équipements électriques et électroniques sur les habitations, les secteurs économiques et les villes. Les mers et les océans sont touchés. Tout cela est dû à l'accroissement de la population et à des problèmes de conception. Les cancers, les perturbations du système endocrinien, les troubles de la reproduction, les enfants nés avec des lésions cérébrales ou d'autres séquelles dues à la neurotoxicité et l'immunosuppression sont autant de conséquences des produits chimiques introduits dans l'environnement par les systèmes linéaires de production et de consommation.

38. Toutefois, lorsqu'on retrace la genèse du développement durable, la première question posée a été de savoir comment assurer la durabilité des entreprises. Lors de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, tenue à Rio de Janeiro en 2012, l'idée de l'économie verte comme complément au développement durable est née de longues discussions. Le Processus de Marrakech a très tôt mis en avant la notion de consommation et de production durables. L'accent est désormais mis sur l'économie circulaire, une approche du berceau au berceau qui permet de

parvenir à une utilisation plus efficace des ressources et à une plus grande harmonie entre l'économie, l'environnement et la société. L'ancien paradigme allait « du berceau à la tombe ».

39. Au Nigéria, le programme de responsabilité élargie des producteurs a été mis en place par l'Agence nationale du contrôle des normes et des réglementations environnementales pour étendre la responsabilité matérielle ou financière des producteurs au stade postconsommation du cycle de vie d'un produit. Le programme préconise la prise en compte, dans le prix marchand des produits, des coûts que ceux-ci engendrent pour l'environnement tout au long de leur cycle de vie. Il met l'accent sur le traitement en fin de vie des produits de consommation afin qu'un plus grand nombre de produits et qu'une plus grande partie de chaque produit soient récupérés et que l'impact environnemental des matières résiduelles soit réduit au minimum. Entre autres avantages, le programme incite à éviter le gaspillage et permet de prévenir et de réduire véritablement la pollution, de considérer les déchets comme une ressource, de créer des richesses et de promouvoir des emplois verts, d'améliorer la performance environnementale des producteurs, d'ouvrir des perspectives en matière d'innovation, d'apprentissage et d'application des bonnes pratiques mondiales, d'améliorer la qualité de l'environnement, et surtout, de promouvoir une gestion responsable du cycle de vie des produits au moyen d'un système de reprise, du recyclage et de l'élimination finale des déchets.

40. Les organismes publics, les éco-organismes, les producteurs, les recycleurs, les collecteurs de déchets, officiels ou informels, et les consommateurs sont les principales parties prenantes de la mise en œuvre du programme de responsabilité élargie des producteurs. Le rôle de l'Agence nationale nigérienne du contrôle des normes et des réglementations environnementales consiste à faire appliquer les lois et règlements existants en matière de reprise des produits, à établir des normes environnementales, à examiner et approuver les plans de gestion, à promouvoir le programme, à encadrer les éco-organismes créés par le secteur privé et à promouvoir des règles du jeu équitables en veillant à ce que tous les intervenants, nationaux et internationaux, respectent les obligations imposées.

41. L'Alliance nationale pour une consommation et une production durables réunit les principaux organismes gouvernementaux ayant trait à la consommation et à la production, ainsi que des associations professionnelles. À ce jour, des éco-organismes ont été constitués dans les secteurs des boissons et de l'électronique. D'autres flux de déchets seront ciblés à l'avenir.

42. L'organisme pour lequel travaille l'orateur s'emploie, en coopération avec des organisations internationales, à promouvoir ces efforts. Un projet visant à appuyer la mise en œuvre du programme de responsabilité élargie au Nigéria est en cours d'élaboration, en coopération avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

43. À l'avenir, il faudra que le secteur privé, et en particulier les sociétés multinationales, participent activement au programme de responsabilité élargie des producteurs, et que l'on tente d'empêcher que les pays en développement servent de décharges dans lesquelles sont déversés des produits de qualité inférieure et des déchets en fin de vie. Le principe d'équité veut que les déchets provenant d'une région du monde ne puissent pas être déversés dans une autre région qui ne dispose pas des ressources et des moyens nécessaires pour y faire face. Une telle pratique n'a rien d'équitable.

44. La promotion de l'économie circulaire nécessitera des plateformes mondiales et régionales de partage des connaissances, des marchés mondiaux stables de matières premières de récupération et des efforts accrus visant à mettre en œuvre les accords multilatéraux sur l'environnement applicables. Les produits chimiques interdits ne doivent pas passer directement ou indirectement d'un pays à un autre. Il faut développer les parcs éco-industriels et, surtout, sensibiliser davantage le public.

45. **M. Shank** (directeur de la communication de l'Alliance des villes neutres en carbone) souhaite savoir si les producteurs qui y participent vantent les mérites du programme de responsabilité élargie. Il se demande également si les consommateurs modifient leurs pratiques d'achat de façon à soutenir les secteurs d'activités qui participent au programme.

46. **M. Anukam** (directeur général de l'Agence nationale nigérienne du contrôle des normes et des réglementations environnementales) juge extrêmement encourageant le degré d'intérêt et de motivation des parties prenantes de divers secteurs d'activités. L'éco-organisme du secteur des boissons s'est montré extrêmement enthousiaste, a mis en place son système de gestion et s'est constitué en personne morale avec l'appui du Gouvernement. Le modèle est piloté par le secteur privé et fonctionne de manière indépendante, en bénéficiant occasionnellement des conseils de l'Agence nationale nigérienne du contrôle des normes et des réglementations environnementales.

47. La sensibilisation des consommateurs s'accroît et dépend des taux d'alphabétisation et des efforts de communication. Le PNUE a choisi comme thème de la Journée mondiale de l'environnement de 2018

« Combattre la pollution plastique », ce qui a suscité beaucoup d'intérêt au Nigéria et contribué à sensibiliser l'opinion. La participation de toutes les parties prenantes est essentielle à cet égard.

48. **M. Shank** (directeur de la communication de l'Alliance des villes neutres en carbone) invite les personnes présentes à poser des questions. Il note que la boutique-cadeaux de l'ONU ne semble pas proposer de produits biologiques ni de produits issus du commerce équitable. Il faudrait y remédier, car l'ONU devrait incarner les principes de l'économie circulaire.

49. **M^{me} Emet** (Nigéria) dit que, son pays se classant à la septième place mondiale et au premier rang de l'Afrique par son nombre d'habitants, la consommation et la production y prennent des proportions très importantes. Elle demande si les bonnes pratiques mentionnées par M^{me} Lakatos pourraient être reproduites dans une région comme l'Afrique, où le nombre d'habitants, le contexte de développement, la culture, la compréhension sociale, les niveaux d'éducation et le système économique sont très différents. Sa deuxième question, qui s'adresse à M. Anukam, porte sur les obstacles et les difficultés, ainsi que les possibilités d'action, qu'il a observés dans son travail, que ce soit aux niveaux gouvernemental, législatif ou pratique ou en ce qui concerne les politiques existantes.

50. **M^{me} Loe** (Norvège) souhaite mettre l'accent sur la question des déchets marins, l'un des problèmes environnementaux qui s'aggrave le plus rapidement. Chaque minute, 15 tonnes de déchets sont déversées dans les océans, dont plus de 80 % proviennent de sources terrestres. Il est urgent d'améliorer la gestion des déchets, qui devrait constituer une priorité essentielle. Les déchets marins traversent les frontières. Ainsi, une baleine morte, ayant ingéré une grande quantité de plastique, a été découverte au large de la côte norvégienne. Les pouvoirs publics, l'industrie, la société civile, les consommateurs, les milieux universitaires et les organisations internationales comme l'ONU doivent agir collectivement pour lutter contre ce phénomène, et l'industrie doit participer à la production de nouvelles formes de plastique qui ne soient pas simplement rejetées dans les océans.

51. **M. Shank** (directeur de la communication de l'Alliance des villes neutres en carbone) dit que l'observation de M^{me} Loe confirme l'argument de M. de Cuba, à savoir que le recyclage ne suffit pas à résoudre ces problèmes et que même les plastiques et les articles de mode recyclés posent des problèmes complexes.

52. **M^{me} Elgarf** (Égypte), s'exprimant au nom du Groupe des 77 et de la Chine, dit que l'économie

circulaire ne figure pas dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, mais que ce concept peut permettre d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable. Malheureusement, il est apparu lors du Forum politique de haut niveau de 2018 que, trois ans après l'adoption du Programme 2030, le rythme actuel des progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable était insuffisant. Compte tenu de la portée et de l'ambition du Programme 2030, il est nécessaire de renforcer les moyens de mise en œuvre et d'instaurer des conditions favorables à sa réalisation à l'échelle mondiale, en particulier pour les pays en développement. Il s'agit notamment de modes de financement durables, de partenariats mondiaux et d'investissements à long terme. Tout en reconnaissant que le Programme 2030 forme un tout qui ne saurait être divisé, l'oratrice souligne la nécessité d'intensifier les efforts visant à mettre en œuvre dans son intégralité le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables, les pays développés devant montrer l'exemple à cet égard. Dissocier la croissance économique de la dégradation de l'environnement conformément à ce cadre est un défi permanent qui exigera une transformation profonde des pratiques commerciales et des chaînes de valeur mondiales, en particulier de la part des grandes sociétés transnationales. Il est de plus en plus important que ces sociétés adoptent des pratiques durables et fassent figurer dans les rapports qu'elles établissent des informations sur la durabilité.

53. Le Groupe des 77 et la Chine souhaitent également souligner qu'il est nécessaire d'accroître les contributions visant à améliorer progressivement l'utilisation rationnelle des ressources ainsi que la consommation et la production à l'échelle mondiale. Les pays développés doivent jouer un rôle moteur en dissociant la croissance économique de la dégradation de l'environnement, tout en créant des emplois décents et des débouchés économiques et en contribuant à l'élimination de la pauvreté.

54. L'oratrice rappelle la volonté commune de protéger la planète et d'empêcher sa dégradation, en veillant à ce que les populations du monde entier soient informées et conscientes des modes de vie qui sont propices au développement durable et respectueux de la nature. Les pays en développement ont besoin d'une assistance financière et technique pour renforcer leurs capacités à cet égard, et instaurer ainsi des modes de consommation et de production plus durables. Le Groupe des 77 et la Chine réaffirment leur détermination à collaborer de façon constructive avec leurs partenaires en vue d'atteindre l'objectif commun d'un développement durable pour tous.

55. **M^{me} Zeitler** (observatrice de l'Union européenne) se félicite, au nom de sa délégation, que l'économie circulaire fasse l'objet d'un débat. Cette thématique revêt de l'importance, non seulement pour le découplage entre croissance économique et dégradation de l'environnement, défi majeur mis en évidence dans la déclaration ministérielle du forum politique de haut niveau de 2018, mais aussi pour la mise en œuvre du Programme 2030 et la lutte contre les changements climatiques. D'après une étude récente, les mesures relevant de l'économie circulaire permettraient de réduire les émissions mondiales de 3,6 milliards de tonnes par an d'ici à 2050. Elles favoriseraient également la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Accord de Paris conclu au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Ce point est essentiel au regard des conclusions du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

56. Dissocier la croissance de la dégradation de l'environnement favoriserait la prospérité et le développement économique tout en réduisant les besoins en ressources. Selon une étude du Groupe international d'experts sur les ressources, l'optimisation de l'utilisation des ressources permettrait de réduire les activités extractives tout en stimulant l'activité économique mondiale. L'Union européenne souhaite démontrer qu'il est possible de parvenir à la prospérité tout en exerçant une pression moindre sur l'environnement. C'est dans cet esprit que l'organisation régionale a publié, en 2015, un vaste train de mesures sur l'économie circulaire, assorti d'un programme d'action très ambitieux couvrant le cycle de vie des produits, depuis la conception jusqu'au marché des matières premières de récupération, en passant par la gestion des déchets et le recyclage. Il importe tout particulièrement d'appliquer les principes de l'économie circulaire à l'industrie plastique, secteur clef pour toutes les économies. La stratégie européenne sur les matières plastiques dans une économie circulaire a été publiée en janvier 2018 et le PNUE a organisé une manifestation conjointe avec la Commission européenne pour lancer sa Plateforme mondiale de lutte contre la pollution plastique. Ces démarches témoignent de la vaste prise de conscience internationale du phénomène de la pollution plastique et de la ferme volonté dans toutes les régions du monde de lutter contre ce problème.

57. L'économie circulaire ne portera ses fruits que si elle est mise en œuvre à l'échelle mondiale, en raison des liens étroits qui existent entre les chaînes d'approvisionnement et les chaînes de valeur économiques mondiales. C'est pourquoi l'Union européenne travaille en étroite collaboration avec ses

partenaires. Elle a conclu un protocole d'accord avec la Chine sur la coopération en faveur de l'économie circulaire et organisé avec des partenaires latino-américains un forum international sur l'économie circulaire, qui avait pour thème la « production de l'avenir », lors d'une manifestation de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel tenue au Pérou. En outre, l'Union européenne collabore étroitement avec l'Afrique du Sud sur le thème de l'économie circulaire.

58. La présence d'un représentant de la Plateforme des acteurs européens de l'économie circulaire à la réunion conjointe de la Commission et du Conseil économique et social a été très appréciée. Cette instance est une pépinière d'idées, lesquelles sont ensuite relayées à des parties prenantes au sein de l'Union européenne, mais aussi dans d'autres régions du monde.

59. Pour conclure, l'oratrice a souligné qu'il importe d'assister les pays en développement à tous les niveaux dans le cadre de projets d'économie circulaire, à l'instar de l'initiative SWITCH to Green de l'Union européenne, qui appuie le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables. Le plan d'investissement extérieur de l'Union européenne permet d'encourager les investissements de manière à ce que les projets d'économie circulaire aient accès aux financements publics, puis de mobiliser des financements privés pour véritablement promouvoir les propositions ayant un volet axé sur l'économie circulaire. Il existe un immense potentiel de croissance pour les entreprises innovantes, tant dans les pays développés que dans les pays en développement, et il convient d'encourager un dialogue plus direct entre elles. L'Union européenne organise régulièrement des rencontres avec divers partenaires dans le monde entier.

60. **M^{me} El Hilali** (Maroc) affirme que le modèle d'économie linéaire qui prévaut actuellement ne permettra pas d'atteindre les objectifs de développement durable. Convaincu de la nécessité d'une transition vers l'économie circulaire, le Maroc a adopté une approche volontariste. En 2016, il a commencé à interdire l'importation, l'exportation, la commercialisation et l'utilisation de sacs en plastique destinés à l'emballage. Par ailleurs, l'État subventionne les entreprises dont les activités sont directement liées à la production de plastique, de sorte à faciliter leur transition vers des procédés plus durables.

61. Le Programme 2030 offre un cadre global propice à cette transition et le forum politique de haut niveau de 2019 se concentrera sur les objectifs qui pourront être atteints grâce aux avantages considérables du modèle de

l'économie circulaire. La délégation marocaine estime que les municipalités et les collectivités locales sont des acteurs clefs à cet égard. Certaines d'entre elles ont déjà intégré cette démarche à leur modèle d'activité et à leur gouvernance locale. Cependant, pour que ces efforts portent leurs fruits, un changement d'attitude s'impose en matière de consommation. Les modèles de production traditionnels étaient très circulaires et inclusifs par nature ; les objets, les aliments et les ornements de fabrication artisanale, tout en procédant d'un patrimoine culturel ancestral, sont très durables, circulaires et respectueux de l'environnement. Il est temps de revenir à de telles activités. L'économie circulaire ne constituera un moyen concret de mettre en œuvre le Programme 2030 que si les citoyens et les petites communautés participent pleinement au processus et y sont sensibilisés.

62. Pour conclure, l'oratrice déclare que, si les pouvoirs publics peuvent contribuer à l'élaboration de plateformes et de politiques qui cadrent avec le Programme 2030, le secteur privé et notamment les petites et moyennes entreprises sont des acteurs clefs de la conception des produits et du passage à l'économie circulaire. Leur participation active au processus, ainsi que celle des jeunes, stimulera les investissements dans ces modèles. L'éducation, la recherche et la formation professionnelle seront les fondements de cette démarche.

63. Les entreprises qui prennent des mesures novatrices pour mettre en œuvre des initiatives d'économie circulaire doivent pouvoir accéder au crédit à des conditions préférentielles. Le Maroc agit dans ce sens et a beaucoup à apprendre des autres pays, en particulier de ceux du Sud, qui se font les champions de ces modèles.

64. **M^{me} Lakatos** (présidente de l'Institut Ernest Lupan de recherche sur l'économie circulaire et l'environnement) affirme que certaines des bonnes pratiques auxquelles elle a fait référence peuvent être appliquées à petite échelle en Afrique. Néanmoins, en raison de leur coût élevé, leur application pourrait s'avérer difficile dans certains pays.

65. **M. Anukam** (directeur général de l'Agence nationale nigérienne de contrôle des normes et des réglementations environnementales) estime qu'il faut redoubler d'efforts pour sensibiliser les producteurs et les consommateurs. Les grandes entreprises devraient montrer l'exemple, mais certaines d'entre elles ne sont guère enclines à le faire pour l'instant. Il est toutefois encourageant de constater que les jeunes entreprises s'intéressent à la protection de l'environnement et que

la notion d'économie circulaire suscite une certaine attention.

66. **M. de Cuba** (fondateur de la Plateforme de l'économie circulaire des Amériques et du Forum de l'économie circulaire des Amériques) préconise un changement de mentalité qui permettrait de passer d'une utilisation efficace à une utilisation efficiente des ressources. Au lieu de fabriquer des bouteilles en plastique plus fines, peut-être serait-il plus judicieux de repenser les méthodes d'emballage des produits. Tant que les États Membres de l'Organisation des Nations Unies n'auront pas convenu d'une définition commune de l'économie circulaire, les mesures prises pour promouvoir ce modèle demeureront fragmentaires.

Table ronde sur le thème n° 2 : « Les partenariats pour la mise en œuvre de l'économie circulaire »

67. **M. Shank** (directeur de la communication de l'Alliance des villes neutres en carbone), modérateur, invite les intervenants à présenter leur exposé.

68. **M. Lemmens** (directeur mondial et responsable mondial des services consultatifs d'Arup), intervenant, accompagnant ses propos d'un diaporama numérique, affirme que la notion d'économie circulaire peut devenir un cadre conceptuel durable pour une économie industrielle réparatrice. Le défi consiste à libérer ce potentiel grâce à des applications concrètes. Arup est une société internationale pionnière, désireuse d'adapter l'industrie du bâtiment aux préceptes de l'économie circulaire dans quatre domaines clefs : les villes, l'énergie, les transports et l'eau.

69. Selon les estimations, près de 70 % de la population mondiale vivra en ville d'ici à 2050. Pour que cet environnement soit durable, il faut complètement repenser la vie urbaine. Il ne suffit pas de recycler. Arup conçoit de nouvelles villes et des projets d'aménagement de zones vertes qui reposent sur un modèle circulaire, dans lequel les déchets produits à un endroit peuvent être réutilisés ailleurs. Quelque 40 % des déchets proviennent de l'industrie du bâtiment, qui est fragmentée et demande des changements structurels urgents, notamment la mise en place de chaînes d'approvisionnement intégrées et d'approches communes fondées sur des gains partagés et des mesures incitatives. L'association de systèmes auparavant distincts permettra de réduire la consommation de ressources.

70. Vu l'ampleur et la complexité de l'entreprise, le passage à une économie véritablement circulaire s'étalera sur plusieurs générations. Nombreux sont les obstacles qui entravent cette transition dans les pays développés et en développement. Il convient de faire en

sorte que les solutions de l'économie circulaire soient plus abordables pour les entreprises et de mettre en place une réglementation prévoyant des mécanismes d'incitation et de dissuasion. Il faut mobiliser les acteurs de l'industrie et établir des partenariats entre les secteurs public et privé. L'économie circulaire est un état d'esprit qui consiste à repenser toutes nos actions. Il faut rompre avec la logique « extraire, fabriquer, jeter ». Le protocole d'accord sur la coopération en faveur de l'économie circulaire, signé récemment par la Chine et l'Union européenne, est une initiative encourageante en ce sens.

71. **M. Shank** (directeur de la communication de l'Alliance des villes neutres en carbone) juge qu'il serait intéressant de savoir ce qu'Arup demande à ses promoteurs et chefs de projets et de quelle manière les initiatives de l'entreprise sont portées à l'attention du public. Il cite des cas d'entreprises dont les démarches novatrices dans le domaine du développement durable passent inaperçues aux yeux des consommateurs de leurs produits. Elles ne mettent pas leurs efforts en avant auprès leurs clients et manquent ainsi une occasion de les sensibiliser.

72. **M. Lemmens** (directeur mondial et responsable mondial des services consultatifs d'Arup) affirme que tous les acteurs de la chaîne d'approvisionnement sont invités à réfléchir au processus global de développement d'une ville ou d'une ressource. Il s'agit notamment de s'interroger sur la manière de construire un bâtiment afin qu'il n'ait aucun impact sur les ressources 30 ans plus tard. Un autre cas de figure est celui de l'industrie sidérurgique : bien que 90 % de l'acier soit recyclé, la production totale continue d'augmenter. De rares éléments contenus dans ce matériau sont irrémédiablement perdus dans le processus. Le but de l'opération est d'éviter cette perte. Une solution consisterait peut-être à produire un acier de moindre qualité grâce à une technologie plus intelligente.

73. **M^{me} Daly** (directrice exécutive du Centre de l'économie circulaire de Closed Loop Partners), intervenante, accompagnant ses propos d'un diaporama numérique, déclare que les partenariats entre les industries, les villes et les pays sont indispensables à la transformation économique. À l'heure actuelle, les modes de vie, de travail et de communication évoluent de façon exponentielle, ce qui pose des défis et donne l'occasion d'aborder les aspects les plus dysfonctionnels du système économique linéaire et de modifier le statu quo grâce à des approches novatrices. Compte tenu de la rapidité de l'accroissement démographique, de l'augmentation des contraintes en matière de ressources et de l'urbanisation, il est urgent

de repenser la logique « extraire, fabriquer, jeter » qui prévaut actuellement. Les modèles de croissance traditionnels sont dépassés par le rythme de la croissance et de l'évolution technologique. Des milliards de dollars sont dépensés pour la mise en décharge de déchets qui valent eux-mêmes des milliards de dollars.

74. Aux États-Unis d'Amérique, ce sera le secteur privé, plutôt que la réglementation nationale, qui guidera la transition vers l'économie circulaire. Les entreprises et les investisseurs commencent à prendre conscience qu'il est nécessaire d'analyser leurs risques en tenant compte de facteurs externes, tels que la perturbation de la chaîne d'approvisionnement, le passage de la possession des biens à la location des biens et les répercussions de ce phénomène sur les ventes, ainsi que les effets des politiques régionales. La proposition de l'Union européenne d'interdire les plastiques à usage unique et d'obliger les producteurs à supporter une partie du coût de la gestion des déchets est un exemple de ce type de mesure. Ces tendances donnent naissance à de nouveaux modèles économiques.

75. Aux États-Unis d'Amérique, il faut davantage sensibiliser le public au fait que les déchets ne se dégradent pas spontanément, afin que les consommateurs et les électeurs adhèrent à la transition vers une économie circulaire. Une telle action est particulièrement le nécessaire lorsqu'il n'existe pas de réglementation ou de financement au niveau national. Parmi les signes encourageants à cet égard, il est à noter que les actionnaires se montrent plus engagés sur des questions telles que les plastiques à usage unique, que les consommateurs s'intéressent de plus en plus aux modèles novateurs fondés sur la location plutôt que sur la possession, et que certains secteurs, comme celui de la mode, accordent davantage d'attention à la durabilité.

76. On peut envisager une économie équitable et inclusive, dans laquelle les modèles économiques circulaires permettent de créer de nouveaux emplois dans les domaines de haute et de basse technologie. Cette nouvelle économie exigera une collaboration préconcurrentielle entre les entreprises, de manière à générer une valeur qui l'emporte sur les risques. Pour conserver leur valeur à toutes les étapes de leur vie, les produits et les matériaux doivent passer par une infrastructure conçue pour gérer leur récupération et leur réutilisation. Ainsi, quand les entreprises collaborent pour assurer l'accès aux matières de base après utilisation, elles peuvent ajouter de la valeur à leur propre marque tout en favorisant une évolution des systèmes tout au long de la chaîne de valeur.

77. L'infrastructure exige un flux de matériaux stable et une demande rentable sur le marché. L'augmentation d'échelle résultant d'un flux unifié de matériaux réduira les coûts et accroîtra ainsi la rentabilité des partenariats préconcurrentiels. En investissant conjointement dans des solutions circulaires, les grandes marques de consommation seront mieux placées pour atteindre leurs objectifs individuels. Les villes et les États en tireront également parti, car le système « extraire, fabriquer, jeter » leur coûte cher.

78. De plus en plus souvent, on considère comme jetables des biens tels que les meubles, qui autrefois étaient jugés durables. Les autorités de la ville de New York dépensent 60 millions de dollars par an pour mettre en décharge des textiles, dont la plupart sont encore utilisables. En effet, les vêtements ne sont portés que sept fois en moyenne avant d'être jetés. De nouvelles méthodes de réutilisation des textiles et de recyclage chimique de pointe pourraient générer des profits plutôt que des coûts pour les contribuables. Le partage ou la location de vêtements est l'une des solutions pouvant être adoptées par les jeunes pour éviter de porter les mêmes habits plus d'une fois, sous la pression des médias sociaux.

79. Ces modèles économiques novateurs et ces nouvelles technologies créent des possibilités d'investissement. En tirant pleinement parti des ressources inexploitées, on peut faire évoluer les systèmes sans sacrifier le gain économique.

80. **M. Shank** (directeur de la communication de l'Alliance des villes neutres en carbone) signale que la ville de San Francisco a un taux de valorisation des déchets de 80 à 85 %. Par ailleurs, il demande quelles ont été les conséquences pour les États-Unis de la décision prise par la Chine d'interdire l'importation de déchets.

81. **M^{me} Daly** (directrice exécutive du Centre de l'économie circulaire de Closed Loop Partners) estime que cette décision stimulera l'innovation. Aux États-Unis, les nombreuses entreprises qui recourent déjà à des technologies de pointe pour le recyclage propre tireront parti de l'interdiction. Les autres devront rattraper leur retard. En plus d'investir massivement dans les installations nécessaires et de mieux informer les consommateurs, les municipalités doivent renforcer les normes en matière de collecte des matières recyclables.

82. **M. Shank** (directeur de la communication de l'Alliance des villes neutres en carbone) juge que, dans la mesure du possible, les consommateurs devraient opter pour des produits biologiques issus du commerce équitable.

83. **M^{me} Bajaj** (conseillère auprès de la Fédération indienne des chambres de commerce et d'industrie), intervenante, accompagnant ses propos d'un diaporama numérique, indique que nombre d'Indiens estiment que l'économie de leur pays a toujours été circulaire. D'aucuns redoutent la complexité de la question et le coût élevé des investissements dans les infrastructures que l'économie circulaire entraînerait. La Fédération s'emploie à faire connaître ce concept et prévoit à partir de 2019 de décerner des prix aux entreprises qui adoptent des modèles circulaires. Selon certaines estimations, le passage à une économie circulaire permettrait d'injecter 40 milliards de dollars dans l'économie indienne d'ici à 2050. Ce potentiel de création de richesse est attrayant pour les entreprises. L'objectif de l'économie circulaire est en effet de générer de la richesse tout en évitant le gaspillage. Personne ne souhaite revenir à un mode de vie austère. Pour réussir à sensibiliser le plus grand nombre à l'économie circulaire, il convient d'en décrire les principes sans employer de termes trop techniques.

84. L'économie circulaire est perçue de diverses façons. Pour certains, il s'agit de restaurer et de régénérer le capital naturel. Pour d'autres, il s'agit de mettre l'accent sur l'efficacité et de réduire la pression exercée sur les ressources vierges. En Inde, l'absence d'infrastructures d'élimination des déchets pose des problèmes spécifiques. Dans l'économie traditionnelle, le recyclage était la norme, mais le recours au plastique a entraîné la production d'énormes quantités de déchets. Si la production de certains déchets est inévitable, même dans le cadre d'une économie circulaire, il faut veiller à ce que celle-ci ne soit pas nocive. À l'heure actuelle, les pays occidentaux montrent la voie à suivre en matière de bonnes pratiques, mais la Fédération a pour priorité de définir des modèles adaptés à l'Inde. En étudiant les chaînes de valeur d'un point de vue commercial et le cycle de vie des produits tout au long des étapes de production, de consommation et d'élimination, il est possible de déterminer les domaines clés qui nécessitent des changements et de définir les solutions envisageables, tout en évaluant soigneusement les contreparties.

85. **M. Shank** (directeur de la communication de l'Alliance des villes neutres en carbone) évoque le mode de vie fait de simplicité des communautés amish et mennonite aux États-Unis. Il précise qu'il importe d'éviter l'emploi de termes trop techniques dans les campagnes de sensibilisation à l'économie circulaire qui sont menées auprès des décideurs et du grand public. Par ailleurs, il demande comment les entreprises indiennes sont encouragées à opter pour l'économie circulaire.

86. **M^{me} Bajaj** (conseillère auprès de la Fédération indienne des chambres de commerce et d'industrie) répond que la Fédération fait connaître le concept auprès des entreprises par le moyen de séminaires et de conférences. Par exemple, les sociétés de construction sont encouragées à percevoir les nouveaux bâtiments comme un moyen d'entreposer des matériaux en vue de les réutiliser à l'avenir. À long terme, la sensibilisation au concept s'étendra au système éducatif. Compte tenu des coûts qu'elle implique, la transition vers une économie circulaire sera un processus de longue haleine.

87. **M. Terva** (Finlande) demande si les mesures de transition vers une économie circulaire doivent venir des consommateurs ou des pouvoirs publics.

88. **M. Engels** (Pays-Bas), notant que les méthodes d'élimination des déchets dans les pays occidentaux ne sont pas viables, souhaite en savoir plus sur la façon dont les partenariats entre pays développés et pays en développement peuvent contribuer à la transition vers une économie circulaire. Il s'interroge également sur le rôle que l'ONU pourrait jouer à cet égard.

89. **M^{me} Emet** (Nigéria) déclare que les pays en développement ne sont pas en mesure de gérer l'élimination des déchets de la même façon que les pays développés. Il y a lieu d'harmoniser les normes de qualité pour la production de biens de consommation dans le monde entier. La difficulté consiste toutefois à trouver les moyens de faire appliquer ces normes dans les pays en développement.

90. **M. Varganov** (Fédération de Russie) convient qu'il est impératif de passer à une économie circulaire pour atteindre les objectifs de développement durable et dit qu'un projet de ramassage des détritiques a été lancé dans son pays. Un système électronique de protection de l'environnement est en cours d'élaboration pour prévenir l'apparition de décharges urbaines illégales. Par ailleurs, de nombreuses entreprises ont commencé à utiliser des technologies de pointe pour améliorer leurs méthodes de production. Du fait des changements apportés à la législation, les producteurs sont de plus en plus tenus de recycler les emballages et les biens obsolètes. Dans le même ordre d'idées, les consommateurs seront encouragés à récupérer et à restituer les emballages et autres matériaux en vue de leur recyclage, en échange de quoi ils obtiendront un remboursement partiel. Si la Fédération de Russie appuie le dialogue en cours sur l'économie circulaire au sein d'instances telles que l'Union européenne, elle estime qu'il faut tenir compte du niveau de développement de chaque pays et de sa capacité socioéconomique à effectuer une telle transition.

91. **M. Lu Yuhui** (Chine), faisant observer que l'économie circulaire nécessite des techniques de production coûteuses, indique que la Chine a néanmoins adopté une réglementation conforme à ce concept en 2008. La notion de développement vert est cruciale. La Chine recycle ses propres déchets mais n'a pas la capacité de traiter ceux d'autres pays. En décidant d'interdire l'importation de déchets, les autorités chinoises ont pris une mesure essentielle pour protéger l'environnement. Il faut trouver les moyens d'empêcher certains pays d'exporter des déchets solides vers les pays en développement, qui ne sont pas en mesure de les traiter.

92. **M. Sinha** (Inde), soulignant les mérites des modes de vie traditionnels et donc durables, annonce que les plastiques à usage unique seront interdits dans son pays d'ici à 2022. Les autorités s'efforcent également de collecter les déchets plastiques qui polluent la mer le long des 7 500 km de côtes indiennes. Le besoin manifeste de recourir à des techniques de pointe pour passer à une économie circulaire soulève la question cruciale du transfert de technologie vers les pays qui n'ont pas la capacité d'effectuer cette transition par leurs propres moyens.

93. **M^{me} Bajaj** (conseillère auprès de la Fédération indienne des chambres de commerce et d'industrie) dit que, dans des pays comme l'Inde, il est peu probable que le passage à l'économie circulaire vienne des consommateurs, car le public n'y est pas assez sensibilisé. En ce qui concerne l'exportation et la contrebande de déchets, il faut veiller à ne pas réduire l'économie circulaire à un moyen de prolonger la durée de vie des produits en les expédiant des pays riches vers les pays pauvres. Une telle approche aurait pour effet de reléguer les pays les plus pauvres à l'état de décharges de la planète.

94. **M. Lemmens** (directeur mondial et responsable mondial des services consultatifs d'Arup) fait valoir qu'il convient d'adapter le langage employé pour promouvoir l'économie circulaire à différents publics. Les jeunes sont davantage préoccupés par la mobilité que par le fait de posséder un véhicule. Ainsi, dans les pays en développement où les matériaux de construction sont rares, le recours à des matériaux non traditionnels peut se justifier. Aujourd'hui, il est possible de construire des maisons à l'aide de fibres naturelles voire de résine. Si l'économie circulaire leur est présentée sous un jour positif, les consommateurs seront enclins à acheter les produits qui en sont issus. En plus d'encourager le dialogue entre les entreprises, il y a lieu de convenir d'un langage approprié pour le dialogue entre les entreprises et les consommateurs. Parallèlement à la concurrence, une collaboration

mutuellement bénéfique doit être favorisée dans le monde des affaires. Les pouvoirs publics ont un rôle important à jouer à cet égard. Il convient également d'examiner les possibilités qu'offre la gestion des technologies libres. Au niveau international, la Chine et l'Union européenne ont beaucoup à apprendre l'une de l'autre. En résumé, proposer des mesures incitatives à toutes les parties prenantes permettrait de stimuler la transition vers l'économie circulaire.

95. **M^{me} Daly** (directrice exécutive du Centre de l'économie circulaire de Closed Loop Partners) estime que la promotion de l'économie circulaire ne relève pas simplement de la réglementation par les pouvoirs publics ou de l'éducation des consommateurs. En l'état actuel des choses, les consommateurs ne connaissent pas le prix réel de certains biens. Il y a lieu de tenir compte, par exemple, des coûts des décharges et de les répartir entre producteurs et consommateurs. Seule une petite partie des vêtements donnés aux magasins d'occasion est vendue. La plupart de ces habits finissent dans des décharges ou sont expédiés à l'étranger, ce qui a parfois des répercussions négatives involontaires sur les fabricants de tissus locaux dans les pays en développement.

96. **M. Shank** (directeur de la communication de l'Alliance des villes neutres en carbone) invite toutes les personnes présentes à s'interroger sur ce qu'elles pourraient changer dans leur vie quotidienne et dans leurs habitudes de consommation.

Clôture de la séance conjointe

Observations finales

97. **M. Ahmad** [directeur par intérim du bureau new-yorkais du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)] indique qu'aujourd'hui, le rythme d'exploitation des ressources naturelles est trois fois plus rapide que dans les années 1970. En outre, plus de la moitié de ces ressources se transforment en déchets ou en émissions, alors que seuls 10 % sont recyclés. L'orateur convient qu'il serait utile d'arrêter une définition commune de l'économie circulaire. Cependant, sous l'effet de l'intégration des dimensions sociale, économique et environnementale du développement durable dans le Programme 2030, une nouvelle architecture universelle se met déjà en place. Certains secteurs montrent la voie à suivre : ainsi, au Kenya, dans le secteur de la construction, tous les matériaux récupérés après la démolition des bâtiments sont réutilisés.

98. Pour créer des conditions propices au passage à l'économie circulaire, il faudra prendre des mesures aux niveaux mondial, régional et national. L'adoption de ce

système dans un pays donné aura des conséquences ailleurs et se répercutera sur l'ensemble de la chaîne de valeur, en ouvrant les marchés internationaux à des biens et des services économes en ressources, en facilitant la transformation, en favorisant un recyclage plus efficace et en stimulant les investissements étrangers et l'innovation. L'objectif de développement durable n° 12 revêt une importance particulière pour la notion d'économie circulaire. Par ailleurs, la mise en œuvre efficace des accords internationaux existants pourrait également permettre de faciliter cette transition. Les partenariats seront tout aussi indispensables dans le cadre du passage à une économie verte.

99. **M. Liu Zhenmin** (Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales) estime que le passage à l'économie circulaire au niveau mondial pourrait accélérer la réalisation des objectifs de développement durable. La prudence est de mise lorsqu'il s'agit de définir le rôle respectif des pouvoirs publics, des consommateurs et des entreprises dans la réalisation des gains écologiques et économiques escomptés. Il convient d'élargir la portée des initiatives examinées lors des tables rondes, de manière à maximiser leur incidence. La réflexion sur l'abandon de l'économie linéaire agite non seulement les entreprises privées mais également les pouvoirs publics, la société civile et les milieux universitaires.

100. Le débat sur l'économie circulaire tombe à point nommé. Au cours des 30 prochaines années, sous l'effet à la fois de la croissance démographique, de l'urbanisation rapide et du développement économique, la production mondiale de déchets connaîtra une augmentation de 70 %. À l'heure actuelle, plus de deux milliards de tonnes de déchets municipaux solides sont produits chaque année. Selon les estimations, ce chiffre devrait passer à 3,4 milliards de tonnes d'ici à 2050. Il est urgent de prendre des mesures pour enrayer cette tendance. L'innovation et la technologie doivent être mises à profit pour canaliser le progrès, et ce, grâce à des partenariats entre tous les secteurs.

Déclarations finales

101. **M^{me} King** (coprésidente) estime qu'un changement de mentalité sera nécessaire au niveau mondial pour réussir la transition vers l'économie circulaire. Il faut se rendre compte qu'un environnement sain est aussi source de croissance et d'emploi, et qu'il est propice à l'acquisition de nouvelles compétences. Partout dans le monde, les avantages potentiels qui en découlent font l'objet d'une prise de conscience croissante. À titre personnel, l'oratrice s'engage à vivre plus simplement et à refuser les objets à usage unique.

102. **M. Skinner-Klée Arenales** (coprésident), adhérent à l'engagement pris par M^{me} King, déclare que la table ronde a donné matière à réflexion. À l'ère de la mondialisation, il faut regarder la réalité en face, aussi dure soit-elle : chacun doit réduire sa consommation et réutiliser chaque bien. Toute activité humaine a un effet contaminant. Face à la rapidité de l'accroissement démographique et de la croissance urbaine, l'humanité doit apprendre à préserver les ressources naturelles et à vivre plus modestement. Alliées à la collaboration entre les industries, les pays et les régions, l'innovation et l'ingéniosité seront essentielles pour relever les défis de demain. Il ne faut pas céder aux intérêts particuliers. Les subventions, en particulier dans le secteur de l'agriculture, faussent le marché, sont inefficaces et causent d'énormes pertes. Le portefeuille semble toujours être le plus sensible des organes du corps humain. Il faut que cette situation change.

La séance est levée à 18 h 15.